

L'ECHO du Parc

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



MA VALLÉE
N'EST PAS BIDON !

N°56 / SEPTEMBRE 2012 - JANVIER 2013

AUFFARGIS / BAZOCHES-SUR-GUYONNE / BONNELLES / BOULLAY-LES-TROUX / BULLION / CERNAY-LA-VILLE / CHÂTEAUFORT / CHEVREUSE / CHOISEL / CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES / COURSON-MONTELOUP / DAMPIERRE-EN-YVELINES / FONTENAY-LÈS-BRIIS / FORGES-LES-BAINS / GALLUIS / GAMBAIS / GAMBAISEUIL / GIF-SUR-YVETTE / GOMETZ-LA-VILLE / GROSROUVRE / HERMERAY / JANVRY / JOUARS-PONTCHARTRAIN / LA CELLE-LES-BORDES / LA QUEUE-LEZ-YVELINES / LE MESNIL-SAINT-DENIS / LE PERRAY-EN-YVELINES / LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE / LES BRÉVIAIRES / LES ESSARTS-LE-ROI / LES MESNULS / LÉVIS-SAINT-NOM / LONGVILLIERS / MAGNY-LES-HAMEAUX / MAREIL-LE-GUYON / MÉRÉ / MILON-LA-CHAPELLE / MONTFORT-L'AMAURY / POIGNY-LA-FORÊT / RAIZEUX / RAMBOUILLET / ROCHEFORT-EN-YVELINES / SAINT-FORGET / SAINT-LAMBERT-DES-BOIS / SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE / SAINT-RÉMY-L'HONORÉ / SENLISSE / SONCHAMP / SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD / SAINT-LÉGER-EN-YVELINES / VIEILLE-ÉGLISE-EN-YVELINES



Parc
naturel
régional
de la Haute Vallée
de Chevreuse



RETOUR SUR deux manifestations printanières. De nombreux passionnés et curieux ont assisté aux activités organisées à l'occasion de la Fête de la nature et de la Fête des fermes.

VOUS ENTREZ DANS LE PARC...

Pour certains d'entre vous, lecteurs de l'*Écho du Parc*, le classement par décret de votre commune en un territoire protégé est récent : il date très exactement du 3 novembre 2011. Ce nouveau classement mérite quelques mots d'explication.

Le Parc naturel régional ne se substitue ni aux communes ni aux intercommunalités, il n'est pas à proprement parler en charge de la gestion d'un territoire. Le Parc fédère en revanche les collectivités locales, dont l'adhésion est volontaire, autour de grands objectifs du développement durable fixés en commun et rassemblés en une charte. Celle-ci se traduit au quotidien par des programmes d'action sur la qualité des eaux, les paysages ruraux, les bâtis anciens ou contemporains des villages, la maîtrise de l'urbanisation...

La protection du patrimoine et des espaces naturels est renforcée cependant sur deux points : la publicité est en principe interdite, ce qui ne veut pas dire pour autant que des petites pré-enseignes ne puissent pas signaler telle ou telle ferme, artisan ou monument historique. La circulation des engins à moteur sur les voies et chemins ruraux doit être définie par la prise d'arrêtés municipaux. Le Parc apporte son soutien aux communes pour la mise en œuvre de ces mesures, privilégiant, comme à son habitude, la communication, les échanges d'expérience et les décisions partagées.

Deux chantiers sont ainsi engagés en cette première année de la Charte 2011-2023 sur le terrain de la pollution visuelle et sonore, dont vous apprécierez les effets, nous l'espérons, dans les prochains mois.

Je vous souhaite à tous une excellente rentrée et de jolis moments de découverte dans notre Parc.

Yves Vandewalle
Président du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse



Rallye pédestre au printemps dernier sur les chemins de Lévis-Saint-Nom, autour du projet Bidons sans Frontières®

SOMMAIRE

ACTUALITÉ

02 Dans les communes

HABITER LE PARC

04 La paille, c'est pas ballot...

05 Plantes sur les toits

06 Les circuits courts toujours

08 À l'horizon 2050, pluie ou beau temps dans la vallée ?

11 Petites tâches et grande solidarité



DÉCOUVERTE

12 L'effet papillon !

14 Une volée de très vieilles cloches

16 Paysages ouverts 24 h/24



INITIATIVES

18 Champ d'attraction

19 Pousses-café

20 Bébés prunes

21 Eurosonics ou les bienfaits de l'ultrason

22 LiR, lettres de noblesse pour la librairie

24 Les éco-défis du tourisme



RECETTE

34 La Soupe au Cabanon

LES RENDEZ-VOUS DU PARC



L'ÉCHO DES ADOS

Petit frère de *L'Écho du Parc*, *L'Écho des ados* a changé de formule : vous le trouviez auparavant encarté dans votre magazine, il est désormais diffusé directement dans les collèges, bibliothèques et structures jeunesse du Parc. La rédaction, les enquêtes et les interviews sont toujours assurées par de jeunes journalistes de 14-15 ans, lors d'ateliers menés à la Maison du Parc et, cette année, au collège Albert-Einstein de Magny-les-Hameaux.



Vous pouvez consulter la version en ligne sur le site du Parc : www.parc-naturel-chevreuse.fr

DOURDAN

DEVIENT VILLE-PORTE DU PARC

Dourdan Le 23 juin dernier, le Parc naturel et la ville voisine de Dourdan ont signé une convention de ville-porte. L'objectif de cette signature est de préciser les formes de la coopération. Les objectifs sont nombreux : valorisation touristique et patrimoniale, éducation à l'environnement, qualité architecturale et paysagère, économie d'énergie, connaissance et préservation des milieux naturels, développement des circuits courts agricoles... : autant de thèmes qui pourront donner lieu à des projets communs et à des échanges de conseils et d'informations. La ville de Dourdan versera



une cotisation annuelle par habitant (1,13 euro en 2012, soit 25 % de la cotisation versée par les communes membres, qui peuvent, elles, recevoir des subventions de la part du Parc). Concrètement, plusieurs programmes s'esquissent déjà : les deux collectivités envisagent de créer des connexions entre les réseaux cyclables et entre les chemins balisés, d'établir une valorisation croisée de leurs territoires (sites Internet, brochures...) et de faire collaborer leurs services touristiques. Le Parc proposera d'accueillir les classes de Dourdan au sein de ses équipements pédagogiques et d'apporter son expertise sur des projets d'aménagement urbain ou de restauration du petit patrimoine. Cette convention sert donc de pont entre ces deux territoires partageant des valeurs proches, et leur offre la possibilité de travailler sur des projets qui les rassemblent, au-delà des limites administratives pré-existantes. Nul doute que nous reviendrons régulièrement sur les avancées de ce partenariat.

920 ÉLÈVES

RÉUNIS POUR LA FÊTE DES ÉCOLES

Châteaufort Les 31 mai et 1^{er} juin derniers, au domaine d'Ors à Châteaufort, pas moins de neuf cent vingt élèves ont visité, feuille de route en main, l'exposition des productions réalisées par les classes ayant mené un projet avec le Parc et les associations locales. La forêt, le paysage, la nature, l'eau, les oiseaux, les abeilles... : un voyage au cœur des patrimoines naturel et culturel du territoire vu par les enfants de la maternelle au CM2. Pour découvrir le programme des animations 2012-2013, consultez le nouveau livret *À l'École du Parc*, disponible sur le site du Parc et à la Maison du Parc.



UNE MAISON MÉDICALE POUR FORGES-LES-BAINS



Forges-les-Bains Clin d'œil à son passé historique de ville thermale ? La maison de santé pluridisciplinaire (MSP) de Forges-les-Bains, dont la construction a débuté à l'été 2012, répond plutôt à une évolution de l'organisation dans le domaine de la santé et de la démographie médicale, qui incite les professionnels à se regrouper pour maintenir une offre de soins de proximité et de qualité. À l'initiative du projet : la municipalité.

Situé en plein cœur du village, cet ouvrage sera exemplaire sur le plan environnemental : pour mieux s'adapter à la déclivité du terrain, une extension en bois sera construite sur pilotis à l'arrière de l'ancien bâti, et une toiture végétalisée sera installée en terrasse. Par chance, en raison de l'existence de places de stationnement et de liaisons douces à proximité, il ne sera pas nécessaire d'en aménager de nouvelles. Sur le plan fonctionnel enfin, le bâtiment comportera à la fois des locaux indépendants pour les professionnels, distribués autour d'un patio, et des espaces partagés d'accueil,

de réunion ou de détente. Un vrai confort de travail pour les médecins, infirmières, dentiste, podologue, sage-femme et psychologue qui ont déjà choisi de s'y installer dès les travaux achevés (printemps 2013), et un vrai service pour les habitants de la commune et du territoire !

À LA RECHERCHE DU LUCANE CERF-VOLANT !

Pour la deuxième année consécutive, l'Office pour les insectes et leur environnement (Opie) lance une grande enquête nationale sur le plus grand coléoptère d'Europe. Afin d'approfondir l'étude de cette espèce fragile, l'Opie invite toutes les personnes soucieuses de faire avancer la recherche à collecter des informations sur l'insecte. Cette opération de sciences participatives devrait permettre notamment d'identifier des secteurs de peuplement ou de sous-représentation. L'initiative est relayée par un web-documentaire réalisé en collaboration avec ARTE.

Une notice détaillée pour apprendre à reconnaître le Lucane cerf-volant et guider les scientifiques en herbe dans leurs observations est disponible à cette adresse : www.insectes.org/enquete/lucane.html



UN VERGER PÉDAGOGIQUE ET PARTICIPATIF

Poigny-la-Forêt Équipe municipale, services techniques, centre de loisirs, école, tout Poigny s'est mobilisé en mars dernier pour donner vie au premier verger communal. La mairie de Poigny-la-Forêt tenait à marquer l'entrée de la commune dans le Parc par une action concrète. Les plantations ont été orchestrées et animées par les missions « éducation » et « paysage » du Parc. Les enfants, très enthousiastes, ont aidé à planter des pruniers, poiriers, pommiers, cerisiers et arbrisseaux à fruits rouges. De la formation du trou au paillage, en passant par le pralinage des racines, ils ont effectué toutes les étapes. Inauguré le 27 mai, le verger permettra de créer une dynamique locale. Des rendez-vous sont programmés pour les habitants novices ou initiés : ateliers de greffe, taille, plessage des haies, récoltes et dégustations de fruits de saison.



Restauration d'un mur sur la place de Gambais. Les habitants, avec l'aide du Parc et de Maisons paysannes de France, ont pu se former à cette technique.

LA PAILLE, C'EST PAS BALLOT...

De la paille mais aussi des pneus, de la ouate de cellulose, du pin Douglas, beaucoup d'argile et encore plus d'huile de coude. Ajoutez du courage, de l'audace, des idées, un chantier participatif, de la solidarité et vous obtenez la recette de l'autoconstruction qui a permis à Fanny et Denis d'édifier leur maison à Sonchamp en 2010.



© S. Asseline

La paille n'est plus ce qu'elle était ! Solide comme un roc et moins inflammable que le bois lorsqu'elle est compactée, elle ne craint pas le loup et permet de s'abriter dans un cocon sain et chaleureux. La demeure de Fanny et Denis a nécessité un an de conception et de préparation logistique, puis un an de construction. Utilisée pour isoler les murs et une partie du toit, la paille est très efficace : une cheminée à insert seule suffit à chauffer les 125 m² de l'habitation.

En guise de semelle de fondation, l'ossature repose sur des pneus : 45 boudins de "185" garantis de 10 000 à 30 000 ans (durée de vie estimée quand ils ne roulent pas !), remplis de gravillons, de terre et d'eau compactés, le tout ancré solidement dans le sol par des piquets de vigne héli-coïdaux. « Je ne voulais pas de béton, confie Fanny. La méthode des pneus est connue et appliquée en Angleterre, mais pas en France, où nous sommes parmi les premiers à la mettre en œuvre. » Un coffrage en pin Douglas rempli de verre

pillé et de pouzzolane (pierre volcanique) supporte les premières bottes de paille afin que celles-ci soient toujours au sec. Les 500 bottes utilisées ont été compactées et fournies au gabarit souhaité par un agriculteur proche de Chartres, à moins de 40 km. Sur site, Fanny et Denis les ont trempées dans un bain d'argile pur, comme le bois, pour les protéger du feu et des petites bestioles gourmandes. Les murs de paille, montés selon la technique CST (cellule sous tension), sont couverts de plusieurs couches d'enduit à l'argile, auquel, à l'extérieur, sont ajoutés divers produits pour lutter contre l'humidité (huile de lin, etc.).

Construction économique à condition de ne pas chômer

La carte écologique est jouée à fond avec un récupérateur d'eaux pluviales pour le jardin et pour le lave-linge (sèches, les toilettes n'ont pas besoin d'eau). L'assainissement individuel est assuré par une

installation de phytoépuration : les eaux grises sont filtrées et nettoyées à travers un bassin constitué successivement de minéraux et de variétés végétales à fort pouvoir absorbant. Les eaux usées sont ainsi épurées à 98 %.

« Une maison en paille ne reviendrait pas plus cher qu'une maison en parpaing, si elle était réalisée par une entreprise spécialisée, a calculé Fanny. En autoconstruction, c'est deux fois moins cher... mais épuisant ! Les tonnes d'argile (issue de la briqueterie d'Angervilliers) et de paille manipulées nécessitent de la force. Parmi la vingtaine de personnes qui étaient venues nous aider au titre d'un chantier participatif, plusieurs ont abandonné ! »

Un mur de paille respire naturellement, mais il faut veiller à le protéger de l'eau au pied, on l'a vu, et à la tête par un débord du toit d'ardoises d'au moins 60 cm. « Les contraintes d'urbanisme local ne nous ont pas permis de le faire. Malheureusement, des dégâts se sont produits et nous allons déjà devoir renforcer l'enduit extérieur... Mais cela reste une belle aventure instructive ! Nous sommes fiers de ce que nous avons entrepris, nous habitons aujourd'hui une maison très saine, chaleureuse et tempérée, qui consomme très peu d'énergie. Et notre témoignage a aussi permis de convertir des gens à la protection de la planète ! » ■



PLANTES SUR LES TOITS

Des plantes qui poussent sur les toits ? Il n'y a pas que dans les îles Féroé que l'on voit cela. Les toitures végétalisées investissent le Parc. Vous n'en avez jamais vu ? Normal, elles se fondent dans le paysage.

Au XX^e siècle, quand on regardait le Parc vu du ciel, il y avait des aplats verts pour les parcs, les jardins ou les forêts et des taches orange pour les toits des maisons. Aujourd'hui, les codes couleurs ont changé. Les toits peuvent se confondre avec les prés, les tourbières ou les vergers. L'entreprise Vertdéco de Magny-les-Hameaux prête ses 200 m² de couvertures à un vert plus soutenu. Vu de loin, le gymnase de Forges-les-Bains est tellement intégré dans son environnement qu'on finirait presque par l'oublier. De Bazoches-sur-Guyonne à Rambouillet, les particuliers innovent aussi.

Le principe n'a rien de nouveau : le toit vert existe depuis la préhistoire. Il consiste à recouvrir d'un substrat végétal un toit plat ou à faible pente, souvent de moins de 35°. « Dans le Parc, explique l'architecte Bernard Rombauts, les toitures végétalisées sont parfaitement adaptées aux extensions de bâtiments, à la construction de garages ou

de petites pièces, mais aussi aux bâtiments contemporains. Elles sont non seulement esthétiques mais en plus vraiment écologiques. » Les avantages sont nombreux. Avoir des plantes sur le toit permet de retenir l'eau et de limiter les risques de crue des rivières. Un substrat de 6 à 10 cm peut retenir jusqu'à 50 % des précipitations annuelles. Au-delà, c'est encore mieux, non seulement pour capter les eaux mais aussi pour faire pousser une plus grande variété de végétaux. Les toitures végétales rendent aussi l'air plus respirable. Les plantes aux vertus dépolluantes éliminent jusqu'à 90 % des rejets des gaz d'échappement (monoxyde de carbone, butane...) et filtrent les poussières. Enfin, elles jouent le rôle de corridors écologiques et de zones refuge pour les abeilles et les oiseaux. ■

HÉLÈNE BINET

Besoin d'un conseil ? Contactez quelques spécialistes sur le Parc

- Les jardins de la vallée, entrepreneur en toit végétalisé, Magny-les-Hameaux, www.jardinsdelavallee.fr
- Assistance technique étanchéité couverture (Atec), Gambais, 01 34 94 44 22
- Bernard Rombauts, architecte du Parc, 01 30 52 09 09

LE TOIT VÉGÉTAL EST-IL...

Autorisé partout ?

Un toit végétal n'est rien d'autre qu'un toit. Il subit donc les mêmes règles que les toits de tuiles ou d'ardoises. Si le bâtiment se situe dans un site classé ou inscrit, l'avis de l'architecte des bâtiments de France est requis. Aussi, depuis 2009, le code de l'urbanisme précise qu'il est interdit d'interdire « la pose de toitures végétalisées ».

Adapté à tous les bâtiments ?

Non. C'est pour cette raison qu'une étude préalable est nécessaire. Elle permet de définir si la pente est adaptée et si le toit peut résister au poids du substrat gorgé d'eau.

Source de dégradations ?

Les procédés ont désormais fait leurs preuves : en moyenne, la végétalisation d'une toiture augmente de dix ans l'étanchéité du bâtiment.

Facile à entretenir ?

En choisissant des plantes adaptées (croissance lente, besoin en eau limité), on limite grandement l'entretien : reste à veiller à ce que des plantes à racines profondes ne s'invitent pas, au fil des ans, sur votre toit et à contrôler tous les ans le système de drainage et d'évacuation des eaux.

Cher ?

En moyenne, il faut compter 60 €/m² pour une végétalisation extensive de base, soit un prix équivalent à une toiture de petites tuiles plates. Dans tous les cas, il est préférable de faire appel à un professionnel. Si l'investissement est conséquent, une toiture végétale permet de substantielles économies d'énergie. Les végétaux isolent et protègent des surchauffes estivales ou des rigueurs de l'hiver.

LES CIRCUITS COURTS TOUJOURS



Ça bouillonne dans la marmite des circuits courts. La vente directe invente sans cesse de nouvelles recettes pour rapprocher consommateurs et producteurs. Présentation de la carte des innovations 2012-2013.

Courses à butiner

Tous les quinze jours, le mercredi de 18 h à 20 h, les bureaux et la cour de Frédérique (NOM ?) et de Sandrine Anjubault, se transforment en marché de producteurs. Bienvenue à La Ruche qui dit Oui ! de Chevreuse.

Mercredi, 17h. Frédérique et Sandrine raccrochent leur téléphone, éteignent leurs ordinateurs et remontent leurs manches. Les premiers producteurs passent la porte avec leurs caquettes et leurs colis. Dans une heure, elles devront aussi accueillir une cinquantaine de consommateurs. Sur les étals improvisés, les producteurs installent leurs produits : les pains et viennoiseries

de la ferme de la Budinerie (La Celle-les-Bordes) et de la boulangerie des 6 Moulins (Bullion), le canard transformé de la ferme du Loup Ravissant (Bazainville), les bières Volcelest (Bonnelles), les plantes aromatiques du pépiniériste Bodineau (Saint-Lambert-des-Bois), les savons de Lilly des Bulles (Saint-Rémy-lès-Chevreuse), les produits laitiers du Gaec du Pot au Lait (Allainville-aux-Bois), et encore des fruits et légumes, de la viande, de la charcuterie, des produits safranés, des pommes et leurs dérivés (confitures, jus, cidre), des gourmandises (macarons, gâteaux, glaces, chocolats), des céramiques... Bref, de quoi remplir son réfrigérateur de bons produits fermiers et son

panier de trésors artisanaux. À 18h, tout le monde est à son poste, la distribution commence. Pendant deux heures, les habitants du coin se succèdent et récupèrent ce qu'ils ont commandé et prépayé sur le site de La Ruche qui dit Oui ! « Dans ce système, explique Frédérique, chacun peut choisir en ligne ce qu'il souhaite, dans la liste des produits proposés. Il n'y a aucune figure imposée. On n'est d'ailleurs pas obligés de commander à chaque fois. » Le système inventé il y a plus d'un an connaît en France un joli succès : 450 ruches inscrites, 38000 membres, 1500 producteurs. En septembre 2011, la première ruche parisienne accueillait les producteurs de la Vallée de Chevreuse. Après avoir suivi une formation au Parc et s'être organisés pour le covoiturage, ils ont naturellement rejoint, au printemps dernier, la ruche de Chevreuse. Sandrine, abeille en chef, est ravie : La Ruche qui dit Oui ! lui assure une petite rémunération (7,9% du prix des produits de chaque ruche est reversé à son responsable, et 7,9% à l'équipe qui gère l'ensemble du site Internet) qui compense le temps passé à mettre en place la logistique nécessaire, à recruter de nouveaux membres, à chercher de nouveaux produits. Récemment, Sandrine est allée visiter la ferme de Coubertin à Saint-Rémy-lès-Chevreuse et la ferme d'élevage de Grand'Maison à Chevreuse. Leurs produits seront proposés dès la rentrée.



La ruche qui dit oui

- Vente en ligne de produits locaux et souvent bio
- Pas d'engagement pour le consommateur
- Grand choix de produits fermiers
- Livraison un mercredi sur deux, de 18 h à 20 h, 12, place des Halles à Chevreuse
- Rémunération de l'animateur de la Ruche
- www.laruchequiditoui.fr/722

Yaourts à domicile

Se faire servir, dans son salon, des produits locaux, la formule est séduisante. Présentation du concept par Romain Nowak, créateur en mars 2012 de www.monpanier-local.fr.

Mon panier local

- Commande en ligne de produits locaux et livraison à domicile
- Montant minimum de la commande fixé à 20 € + 2,50 € de frais de livraison
- 150 références : pains, fruits et légumes, produits laitiers, plats cuisinés, boissons...

Courgettes solidaires

À Magny-les-Hameaux, depuis dix-huit mois, le jardin de Cocagne cultive les poireaux bio comme la solidarité. Ici, le maraîchage biologique sert aussi à accompagner les personnes en difficulté. Présentation en chiffres sonnants et réverbérants.

- 4,5 hectares de terres biologiques avec des serres tunnel (non chauffées)
- 18 jardiniers en insertion
- 60 variétés de légumes cultivés, du panais au basilic
- 160 adhérents paniers (et encore 20 places disponibles)
- 16 €/semaine : prix de l'abonnement pour un panier de 4 personnes avec 6 ou 7 légumes différents
- 2013 : framboises et cassis à venir

Jardins de Cocagne

- Maraîchage bio et local, avec une forte dimension d'insertion
- Engagement des consommateurs à l'année
- Panier hebdomadaire surprise de légumes (et de fruits, l'été) à récupérer
2, rue Pierre-Nicole à Magny-les-Hameaux
- <http://paris-cocagne.org>

Quel est le principe ?

Sur mon site, j'ai référencé cent cinquante articles issus de producteurs du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, des Yvelines ou d'Eure-et-Loir. Les consommateurs les découvrent en ligne, les commandent et se font livrer. Chacun consomme à son rythme et selon ses envies.

Comment s'organise la livraison à domicile ?

Si mon service propose une livraison à domicile, celle-ci est organisée pour optimiser ma tournée. Les clients peuvent commander jusqu'au jeudi soir 20h et sont livrés le samedi suivant entre 14h et 20h. Cela me permet de centraliser l'ensemble des commandes le vendredi matin, de les transmettre aux producteurs et de passer les prendre le samedi matin juste avant de livrer. Je couvre uniquement le département des Yvelines, les villes de Maintenon, Gallardon, Épernon et Nogent-le-Roi pour

En France, 71 % des fruits proposés à la vente proviennent de Rungis, et 41 % des légumes sont importés (étude Crédoc 2009).

Le local en rayons

Des produits locaux au Petit Casino de Cernay-la-Ville ?

On en trouve depuis la rentrée. À consommer sans modération.

C'est la grande tendance des supermarchés : inviter le local dans ses rayons. « Il y a depuis quelques temps un transfert de la demande en bio vers le local, précise Dominique Marion, président de la Fédération nationale d'agriculture biologique (FNAB). Le marketing met le paquet sur cet aspect, et les clients se tournent de plus en plus vers cette agriculture de proximité. »

À Cernay-la-Ville, l'initiative de Laurent Kolodziejczyk, gérant de l'épicerie, s'inscrit dans cette dynamique : « Implantés depuis douze ans à Cernay-la-Ville, nous connaissons bien nos clients. Aujourd'hui, ils veulent des produits du coin. » Cet été, après avoir encouragé sa direction régionale, Laurent commence la vente de produits récoltés dans un rayon de moins de quinze kilomètres, souvent bio, toujours faciles à conserver : de la bière bio de Bonnelles, de l'eau minérale de Saint-Lambert-des-Bois, du miel, du cidre... Dans quelques mois, Laurent n'exclut pas d'étendre la gamme à des produits frais. ■

HÉLÈNE BINET



l'Eure-et-Loir et en Essonne, exclusivement Limours et Dourdan.

Vos prix sont très compétitifs, votre modèle économique peut-il durer ?

Les producteurs jouent le jeu de ce circuit alternatif et offrent des remises intéressantes. Par ailleurs, je suis en contact avec de grosses entreprises pour proposer ce service aux salariés. L'équilibre de monpanier-local.fr se fait à trente commandes par jour. Ça me semble réalisable.

1 - Visite chez le producteur des habitués de la Ruche qui dit oui.

Casino royal

- Mise en place d'un rayon "produits locaux" au sein d'une épicerie
- Pour l'instant, essentiellement des produits de conservation



VALÉRIE MASSON-DELMOTTE À L'HORIZON 2050, PLUIE OU BEAU TEMPS DANS LA VALLÉE ?

Elle aime parler du futur. Sa boule de cristal est bleue. Son métier ? Chercheuse. Son champ d'investigation ? La planète et son climat. Ses outils privilégiés ? Les carottes de glace et les anneaux de croissance des arbres. Valérie Masson-Delmotte, paléo-climatologue, ne fait pas la pluie et le beau temps, elle les explique, depuis une éternité et en prévision des décennies à venir.

Vous êtes paléo-climatologue, qu'est-ce que cela signifie exactement ?

Le cœur de mon travail consiste à caractériser les variations passées du climat et à les comprendre. Ces données permettent de tester les modèles de climat qui sont les seuls outils pour aborder les risques futurs.

Sur quelles bases étudiez-vous les climats passés ?

Je travaille sur les carottes de glaces du Groenland et de l'Antarctique qui nous permettent de remonter sur plusieurs cycles de périodes glaciaires et interglaciaires. En Europe et au Tibet, nous étudions les anneaux de croissance des arbres et analysons le rapport des différentes molécules lourdes et légères de la cellulose qu'ils contiennent. Ces paramètres sont les plus influencés par les variations de température et la séche-

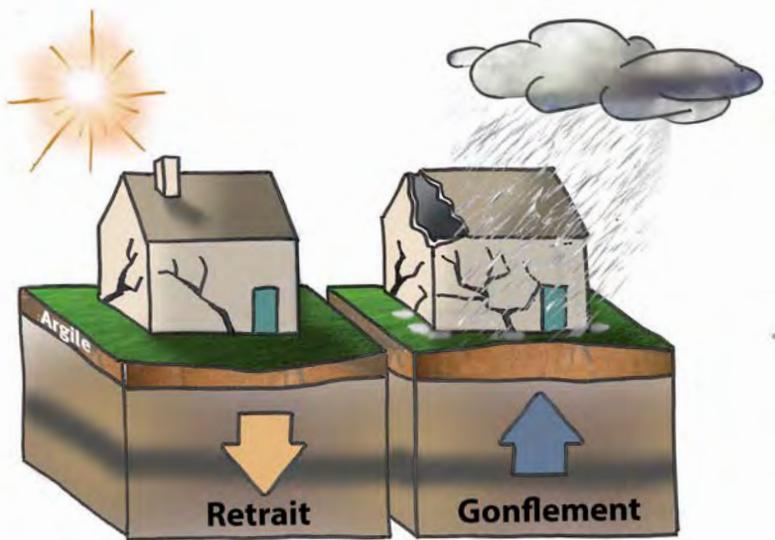
resse. En France, nous intervenons par exemple en forêt de Fontainebleau, sur des arbres vivants, hêtres, chênes ou pins mais aussi sur des poutres de bâtiments historiques qui permettent de remonter beaucoup plus loin. Nous travaillons également sur des observations par satellite, sur les différentes couches de l'atmosphère, sur toutes les données indirectes d'archives naturelles, telles que les sédiments des grandes rivières, les océans, la végétation en général, etc.

Dans notre région, peut-on déjà observer des changements ?

Le réchauffement des températures moyennes est nettement identifié,

avec un réchauffement progressif au XX^e siècle puis important au milieu des années 1980. Ce phénomène s'est accompagné d'étés chauds plus fréquents mais aussi de pics de chaleur observés à l'une ou l'autre des saisons au cours des quinze dernières années.





Ce ne sont plus des situations exceptionnelles, il s'agit vraiment d'une récurrence de telles conditions. Le premier impact touche aux mouvements des sols : le retrait et le gonflement des argiles ont entraîné des dégradations sur un certain nombre d'infrastructures, en particulier depuis 1995, avec une répercussion importante sur les coûts d'assurance. Ce constat demande d'anticiper sur les risques futurs pour les constructions sur des sols argileux, notamment dans le sud de l'Île-de-France.

Les hivers se sont également réchauffés nettement et les hivers rigoureux sont devenus beaucoup moins fréquents qu'il y a un demi-siècle.

Les naturalistes observent une progression vers le nord de variétés florales et faunistiques, ce sont des signes du réchauffement ?

Bien sûr, ces migrations se voient en mer comme sur terre. Les espèces exotiques qui se plaisent de mieux en mieux dans nos régions démontrent aussi ce réchauffement. Mais les changements en Île-de-France ne sont pas aussi flagrants que le recul des glaciers ou le décalage des dates des vendanges.

Les calculs qui sont faits, notamment à l'université d'Orsay, montrent des aires de répartitions différentes des hêtres, des pins et des chênes verts à la fin du XXI^e siècle avec une reconquête vers le nord d'essences méditerranéennes. L'exemple des arbres est significatif car ils sont à l'échelle temporelle du climat. Quand on décide de planter un arbre, on le fait pour

trente à cent ans. Les forestiers plantaient auparavant des essences d'arbres qui donnaient le meilleur rendement pour un climat donné ; aujourd'hui, ils recherchent une diversité afin d'augmenter la résilience des forêts, tant aux épisodes de gel qu'aux sécheresses estivales. Cet exemple est tout-à-fait représentatif des transformations profondes déjà en cours pour de nombreuses activités.

Certaines hypothèses parlent d'un climat méditerranéen susceptible d'atteindre la Loire et même le Bassin parisien, est-ce plausible et à quelle échéance ?

Les activités humaines agissent sur le climat, en particulier via les rejets de gaz à effet de serre (GES). Une partie du changement climatique est inéluctable, celle qui dépend des GES que nous avons déjà émis. Plusieurs scénarios sont élaborés en ce qui concerne les émissions futures de GES et des modèles de climat sont utilisés pour quantifier les conséquences climatiques de chaque scénario. L'évolution future du climat va dépendre également de facteurs naturels (activités volcanique, solaire, variabilité interne du climat) mais, à l'horizon d'une trentaine d'années ou plus, les tendances dépendront surtout des rejets de GES. Pour la région parisienne comme pour l'Europe de l'Ouest, les modèles de climat simulent une évolution du climat local qui sera plus ou moins prononcée, selon ces rejets de GES. Les principaux risques sont liés à une augmentation de l'intensité et de la fréquence des vagues de chaleur et

« Il faut anticiper sur les risques dus aux sécheresses à venir pour les constructions sur des sols argileux, notamment dans le sud de l'Île-de-France. »

des sécheresses, et peut-être également une augmentation de l'occurrence d'évènements de fortes précipitations susceptibles d'accroître les risques d'inondation.

Notre mode de vie deviendra-t-il plus méditerranéen ?

Depuis des siècles, notre principal défi est de nous chauffer en hiver. L'un des principaux enjeux à venir sera de ne pas surchauffer en été. La plupart des

PLUIE OU BEAU TEMPS DANS LA VALLÉE ?



Valérie Masson-Delmotte

Connue pour avoir apporté la contradiction à Claude Allègre et aux « climato-sceptiques », Valérie Masson-Delmotte est responsable d'un groupe de recherche d'une cinquantaine de personnes au sein du **Laboratoire des sciences et de l'environnement** qui étudient à Saclay l'évolution du climat grâce à différentes méthodes d'analyse d'archives naturelles.

maisons en Île-de-France ne sont pas adaptées à des étés chauds. Les toitures en zinc des immeubles haussmanniens poseront des soucis. Notre parc de logements va devoir évoluer. Les puits provençaux, qui apportent à l'intérieur de la maison de l'air tempéré qui a circulé dans le sol, fournissent de la fraîcheur en été et moins de froid l'hiver, ce serait une solution à développer plutôt que la climatisation énergivore et productrice de GES. Il ne faut plus envisager une construction, une plantation, un aménagement en se référant aux expériences et variations du XXe siècle, il est désormais nécessaire de s'appuyer sur les informations prévisionnelles et d'anticiper les scénarios climatiques à venir, même s'il existe une part d'incertitude. Tous les résultats de nos calculs et de nos rapports sont disponibles et peuvent être des éléments d'aide à la décision.

La qualité de l'air de la forêt de Rambouillet est souvent montrée du doigt en raison de taux d'ozone élevés. Cela peut-il s'améliorer ?

L'accroissement des vagues de chaleur pourrait entraîner une dégradation supplémentaire de la qualité de l'air. Cela pose des problèmes de santé publique mais aussi de productions végétales ou agricoles puisque les stomates des feuilles sont sensibles aux effets néfastes de l'ozone. À l'inverse, cet espace forestier mériterait de développer sa filière d'exploitation du bois à travers des circuits courts permettant de réduire les émissions de GES et donc de contribuer à limiter les risques du changement climatique. Il y a là une ressource à exploiter !

Êtes-vous optimiste pour l'avenir ?

J'observe un grand décalage entre les prises de conscience et les actions. Malgré les discours et les négociations internationales, depuis le protocole de Kyoto en 1990, les GES ont augmenté de 40 %. La légère baisse affichée en France masque la délocalisation de la pollution par l'importation de biens de consommation produits en Asie dans des conditions sociales et environnementales qui n'ont rien à voir avec les nôtres. Ces pays qui produisent leur énergie à partir du charbon ont le plus d'impact en rejet de CO₂. Suis-je pour autant pessimiste ? Je ne crois pas. Nous n'avons pas le choix, nous vivons une conséquence d'actions précédentes, un sous-produit du développement industriel et agricole que nous avons souhaité à un moment. Changer est donc un défi majeur. Il faut avoir le courage d'entreprendre des transformations profondes et à long terme.

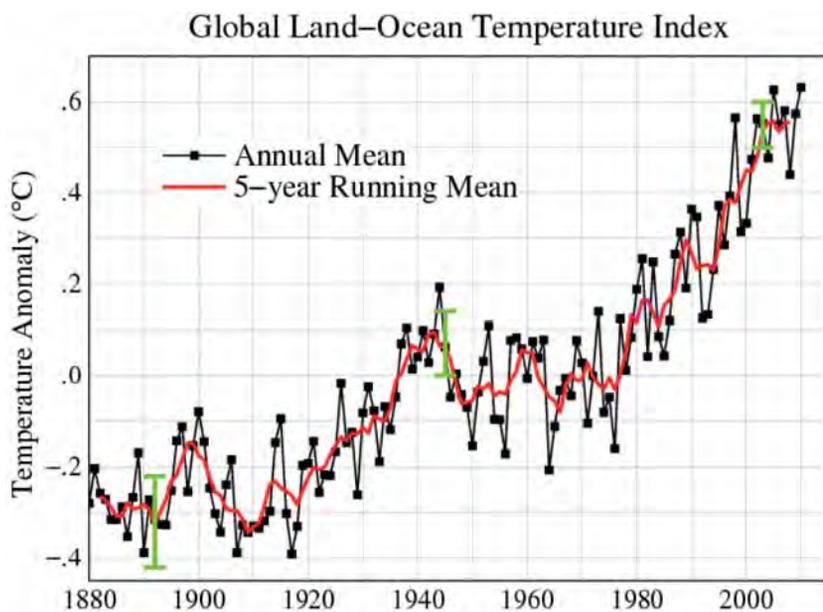
La prise de conscience économique peut passer, par exemple, par les étiquettes « énergie » sur chaque produit de consommation. Cela me paraît fondamental d'avoir un indicateur qui permette de mesurer les conséquences de nos achats comme c'est déjà le cas sur les voitures, les appareils électroménagers ou les logements...

Il est certain que l'énergie est un enjeu majeur des prochaines décennies et qu'il faut anticiper une augmentation de son coût : il est important de construire cette transformation, de penser autrement, de construire cet avenir.

Essayons de nous projeter vers un futur souhaitable et d'imaginer la Vallée de Chevreuse que nous voudrions transmettre à la prochaine génération, dans 30 ans. C'est un exercice difficile, mais utile, et qui permet de réaliser que ce qui serait souhaitable en terme de qualité de vie, d'emploi, de santé rejoint souvent ce qui est souhaitable en matière environnementale. ■

PATRICK BLANC

Retrouvez l'exposé complet sur :
www.parc-naturel-chevreuse.fr
(rubrique en 1 clic,
comité scientifique)



Le relevé des variations de température en moyenne annuelle ou lissées sur 5 ans fait apparaître une nette tendance au réchauffement à partir de 1980.

PETITES TÂCHES ET GRANDE SOLIDARITÉ

L'aide qu'apporte la Maison d'Ulysse de Bullion (foyer d'accueil médicalisé pour adultes autistes) à diverses structures locales, collectivités, associations, petites entreprises permet aux personnes handicapées de participer à la vie de la cité. Une démarche solidaire qui profite à tous.



Distribution de bulletins municipaux ou de tracts associatifs, conditionnement ou étiquetage de produits divers, décoration du village de Bonnelles à l'approche de Noël, les vingt-huit adultes autistes de la Maison d'Ulysse ont fréquemment l'occasion de réaliser une activité extérieure, bénévole et valorisante.

« L'autisme se caractérise par des troubles de la communication, du comportement et de la socialisation », rappelle Éric Verger, directeur de l'établissement. Le foyer, créé à Bullion en 2007, apporte aux résidents un accompagnement pédagogique et un suivi médicalisé pour améliorer leur quotidien.

« Notre méthode n'est pas qu'ils vivent en autarcie. Ces sorties leur permettent de se montrer sous un autre jour, de diversifier leur emploi du temps et de se confronter aux relations humaines. On constate, grâce à cela, une amélioration de leurs comportements sociaux. Nous ne cherchons pas la production, ce qui nous intéresse, c'est la sensibilisation à l'autre et au monde qui les entoure, la répartition du travail en équipe,

les interactions des uns et des autres. » Un exemple : la réalisation des coffrets de bière de Bonnelles a trouvé tout son sens et son intérêt lorsqu'ils ont eu le plaisir de voir le résultat de leur travail sur un marché. En face, nous apprenons à découvrir les personnes autistes et à les rencontrer. Des dialogues s'instaurent parfois.

Reconnaissance réciproque

Toute aide doit s'organiser longtemps à l'avance : « Nos résidents autistes ont besoin de repères, d'habitudes, d'un cadre précis et de s'y préparer ». La commune de Bonnelles a ainsi passé une convention avec la Maison d'Ulysse pour accueillir chaque vendredi, de 10 h à 12 h, trois résidents accompagnés d'un encadrant au sein de l'équipe technique municipale. « Ils interviennent sur des travaux de peinture de mobilier urbain, sur la conception de massifs de fleurs et notamment, en ce moment, sur la confection d'une mosaïque représentant le blason de la commune, explique Guy Poupart, maire de Bonnelles.

Dans la commune, leur présence est appréciée également pour des travaux dans la réserve naturelle : remise en état de chemins avec l'association Bonnelles Nature, restauration d'observatoires avec le comité de gestion... »

« Il ne s'agit ni d'une intégration ni d'un travail, précise Éric Verger. Nous parlons d'inclusion et d'activités bénévoles ponctuelles dans un espace présentant peu de risques. Des tâches pourront être confiées à certains résidents plutôt qu'à d'autres selon leurs capacités. L'un d'eux, qui intervient régulièrement dans la préparation des repas du foyer, pourrait très bien, par exemple, éplucher des légumes dans une cantine. Tous ces partenariats ne peuvent s'établir qu'avec des gens sensibles au handicap. C'est pour eux une manière de s'impliquer dans l'aide solidaire. Et pour les bénévoles autistes, une reconnaissance citoyenne. » ■

PATRICK BLANC

Travaux bénévoles réalisés par des adultes autistes pour des collectivités ou des entreprises.



L'EFFET PAPILLON !

De Raizeux à Hermeray, cette balade vous invite à aller butiner nombre de petits détails de la vie rurale, notamment un jardin « extraordinaire », pour composer au final un tableau champêtre de maître, Ou une photo à la Doisneau, hôte illustre de Raizeux.



Si le nectar de cette balade se déguste à chaque pas, le dessert est un bonheur : les jardins de la Motte, site pédagogique aménagé sur les berges de la douce rivière Guesle avec le concours des enfants, se compose d'une prairie fleurie, d'un verger, d'une roselière, d'un potager dit « extraordinaire », d'un jardin familial et d'un lavoir. Partons à la découverte de Raizeux, le « village papillon ». Ce surnom imagé, dû à la forme de Raizeux,

illustre le caractère étendu et découpé du territoire qui se compose, telles deux ailes déployées, de plateaux agricoles et de forêts au nord-est, et d'une ample vallée agricole bordée de coteaux à l'ouest. Le cœur de la commune, corps du lépidoptère, regroupe l'essentiel de l'habitat à travers une succession de hameaux (Les Piffaudières, Boulard, Cady, Raizeux Centre, Les Chaises, Les Roches).

Au croisement devant la mairie, montez la route des Vallières.

1 À 75 m prenez la sente de l'église à gauche.

À l'église Notre-Dame-de-la-Bonne-Nouvelle, édifice en pierre du XVI^e siècle, prenez à gauche puis, à droite, la route du Tilleul, qui doit son nom à un remarquable spécimen **2**.

Vos premiers pas vous conduisent auprès d'un tilleul séculaire (planté en 1789) de près de six mètres de circonférence. Ses fruits ont certainement permis à de nombreuses générations de s'adonner aux joies de la science infuse !

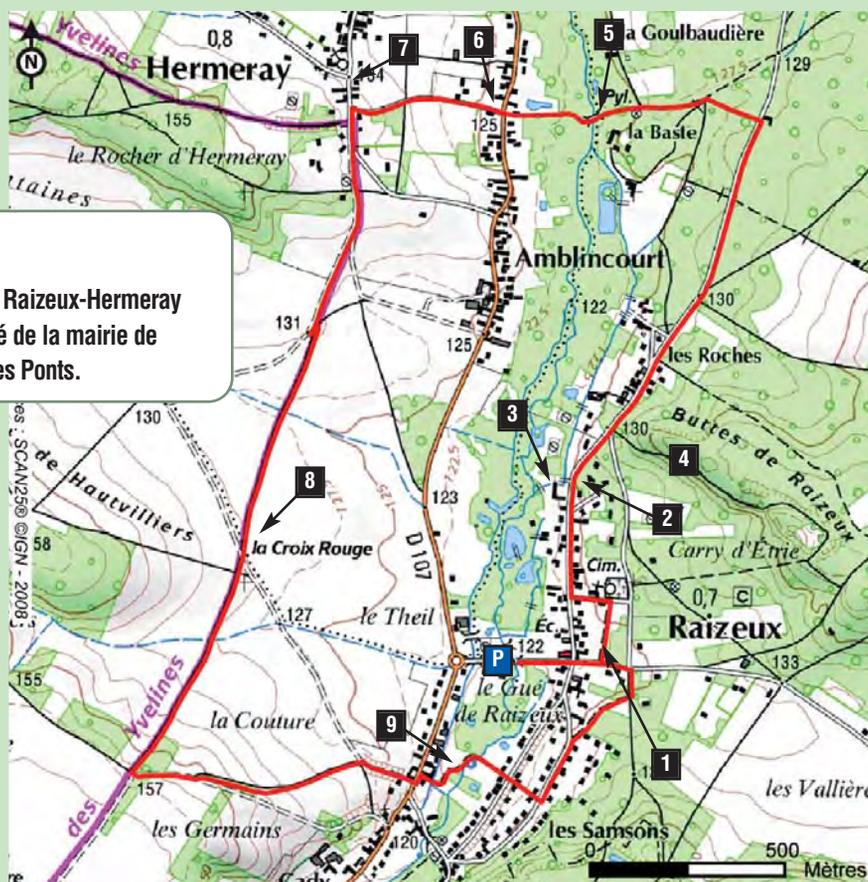
En contrebas de la route **3**, vous apercevez l'un des cinq moulins que comptait le village entre le Moyen-Âge et le XV^e siècle. Les villageois étaient tenus d'y faire moudre leur grain. Les meuniers, instruits et influents, étaient alors considérés comme les seigneurs de Raizeux. Le moulin possède dans son parc un petit pigeonnier couvert d'un toit de chaume. Au fil de la rue, on note que les belles demeures de Raizeux ont adopté d'ailleurs le grès que la meulière, matériau

12



PRATIQUE

6,7 km - 2 h 15 – Raizeux-Hermeray
Garez-vous à côté de la mairie de Raizeux, route des Ponts.





plus présent dans le sud des Yvelines et notamment dans la colline qui surplombe le village. On aperçoit encore les vestiges d'une carrière **4**, mais le site est une propriété privée. Exploitée jusque dans les années 1920-1930, elle a fourni du grès pour la construction de l'aqueduc de Maintenon à partir de 1684, puis des pavés pour les rues de Paris.

Passez le hameau des Roches. Après le domaine de la Baste, dirigez-vous à gauche, chemin de la Goulbaudière (gîtes).

Les oiseaux abondent dans cette zone humide **5**. Franchissez la Guesle. Le chemin du Gué-Falot **6** vous conduit à Hermeray. Observez au croisement les toits de chaume.

Au cœur du charmant village d'Hermeray, avant de poursuivre votre balade à gauche, faites quelques pas à droite jusqu'à la place de l'église par la rue bordée de pittoresques maisons rurales **7**.

À la sortie du village, prenez le chemin tout droit, puis à l'intersection, tournez à droite.

Vous plongez dans une belle et vaste plaine cerclée de collines, bois et bosquets. Au loin, quatre tilleuls vous guident. Ils abritent une croix rouge **8**. Une fois en haut de la colline, redescendez à gauche vers le hameau de Cady, qui, depuis le Moyen-Âge et jusqu'à la fin du XIX^e siècle, vivait principalement de la culture de la vigne.

*Tournez dans la rue à gauche et tout de suite à droite vers les jardins de la Motte **9**.*

Le lavoir de la Motte, utilisé comme tel jusqu'en 1984, est alimenté par une source. Les habitants s'y désaltéraient autrefois. Prenez le temps d'apprécier ce remarquable jardin pédagogique conçu avec les enfants ! Lisez attentivement le panneau d'information agrémenté de dessins : la dernière image du « verger idéal raconté par les enfants » se conclue par... un papillon, bien sûr !

Passez le lavoir et la pierre de grès qui forme le pont sur la Guesle et remontez vers Raizeux. À la première ruelle, poursuivez par la sente en face. Puis prenez la ruelle à gauche. À 175 m, à la pierre ronde, empruntez le chemin des Sapins à droite, jusqu'au stop. Descendez la route des Vallières à gauche pour rejoindre votre point de départ. ■

PATRICK BLANC

Le village de Doisneau

Natif de Gentilly, le célèbre photographe Robert Doisneau (1912-1994) était un enfant du pays. Il est enterré au cimetière communal de Raizeux, où il repose avec son épouse. Sa famille (vignerons, laboureurs et grand-père carrier) a vécu dans le hameau de Cady dès le XVII^e siècle.



© Ti Num - Georges Chassard

Retrouvez cette randonnée en détail sur le site Internet du Parc à l'adresse :

<http://www.parc-naturel-chevreuse.fr/balade-autour-de-paris.html>

Ainsi que sa version complète dans le nouveau guide 2012, *Les Plus Belles Balades en Vallée de Chevreuse*, Dakota Éditions.



UNE VOLÉE DE TRÈS VIEILLES CLOCHES



Quelques cloches d'Ancien Régime se cachent encore dans les clochers des petits villages du Parc. Leur prénom n'est pas toujours connu. Les noms de leur parrain et marraine se sont parfois perdus. Leur histoire peut être tortueuse : surmoulées ou refondues, leurs nouvelles robes masquent leur grand âge. Mais en règle générale leur date de naissance reste bien apparente. Et leur musique – Ah, leur musique... à nulle autre pareille... – Portraits en images de quelques très vieilles dames...



14



Date de fonte : 1613

Sceau de la fonderie

La petite cloche de Milon

Inscription :

IE FVS FAICTE POVR SERVIR LA
CHAPELLE DES VAVLX LAN 1613
S'agit-il d'une ancienne cloche
de la chapelle des Vaux-de-
Cernay ?

En tonalité de La-Octave 4, d'un
poids de 40 kg, elle a fait l'objet
de petites réparations : suspen-
sion du battant, axe, joug...

Les récentes tribulations des cloches de Milon-la-Chapelle

Les deux cloches de Milon ont connu récemment beaucoup d'émotions. Elles se trouvaient toutes deux dans l'Eglise de l'Assomption de la Très Sainte Vierge lorsqu'il fallut les déposer en 2009 afin d'être restaurées. A cette occasion, elles ont été examinées de près par Régis Singer, expert campanaire pour le ministère de la Culture. Il en est résulté une pluie de « décorations » : d'abord une inscription sur proposition de la Commission départementale des Objets mobiliers en juin 2010 présidée par Mme Gautier-Desvaux, Conservateur général du Patrimoine, puis un arrêté de classement au titre des monuments historiques en septembre 2011. Bernard Boutouyrie note dans la Gazette de Milon de l'automne 2009, qu'il est bien rare de trouver ensemble deux cloches d'Ancien régime encore en place, il était de règle de ne laisser qu'une seule cloche par clocher lorsqu'on eût besoin de bronze pour fabriquer des canons pendant les guerres révolutionnaires.

La grande cloche de Milon

Son fondeur méconnu s'appelle Limaux : en tonalité de Sol-octave 4, elle pèse 70 kg, possède un diamètre de 50cm et a été fondue en 1762. Fêlée et usée à 70% aux points de frappe - le métal se creuse et s'écroute et la cloche perd de sa résonance - elle a été réparée et « rechargée » dans un atelier strasbourgeois.

Inscription :

LAN 1762 IAY ETE BENITTE PAR Mre C HANRIAU FAISANT LES FONCTIONS CURIALES
& NOMMEE MARI ANNE PAR DAME MARIE ANNE LE ROY EPOVSE DE Mre NICOLAS
PIERRE DE BESSEL CHEVALI SGR DE LA CHAPPELLE MILON

Placés dans trois bandeaux superposés, les caractères à empattement sont en capitales romaines. Certaines lettres sont mal posées et non ébarbées.



L'ancêtre : « Gillette », cloche de l'église Saint-Gilles de Vieille-Église-en-Yvelines

La doyenne du Parc date de 1578 - on trouve rarement cloche plus ancienne en France - et loge dans l'église paroissiale de Vieille-Eglise-en-Yvelines. Fabriquée en bronze, elle comporte également un battant et des fermes en fer forgé et un joug en bois. Elle est classée monument historique depuis 1923.

On ne sait rien de son fondeur, mais elle comporte une inscription :

L'AN MIL VC LXXVIII NOUS FULES FAITES PAR LES HABITANTS DE VIEIL EGLISE ET NOMMEE GILETTE. MR MARTIN PORCHE VICAIRE-BCDEGHI

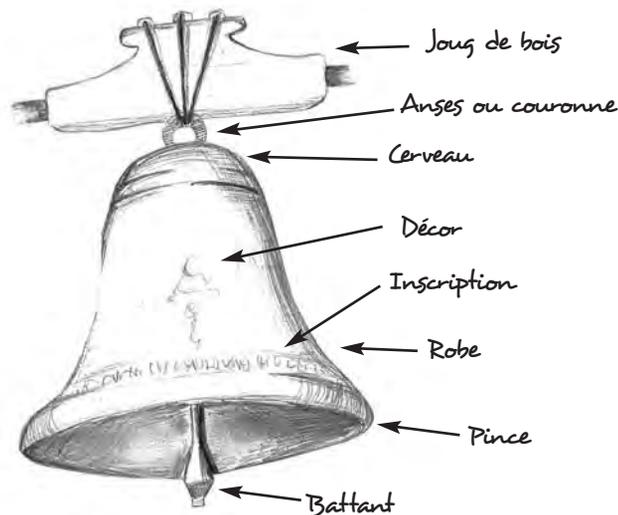
La très gracieuse cloche de Galluis

Décorée de toute part, taguée de longues inscriptions, c'est une cloche bien bavarde que celle de Galluis. Et pourtant son mystère demeure... Cette cloche dont on sait peu de choses sur le fondeur, Jannet, a été baptisée en 1613. Plusieurs noms y figurent : celui d'une damoiselle (probablement la marraine) et ceux de messire, chevalier, écuyer, prêtre curé et prêtre vicaire sans que le nom du parrain apparaisse clairement.

La robe de la cloche surtout possède un décor très riche étudié par Régis Singer : plusieurs effigies très détaillées, une Pieta, une figure de Saint-Martin, une Vierge à l'Enfant, une Crucifixion et trois médaillons représentant quatre person-



L'église Saint-Gilles a longtemps fait l'objet d'un pèlerinage : on lui attribuait le pouvoir de guérison sur les enfants. « Gillette » est âgée de près de 450 ans.



Des cloches patriotiques

Les cloches ou du moins les clochettes paraissent avoir été en usage en Chine et en Inde dès les temps les plus reculés et dans la Rome antique. Les canons des anciens conciles interdisaient les usages profanes des cloches. Toutefois, il a toujours été admis qu'on pouvait s'en servir pour annoncer les incendies, les invasions ou les grandes catastrophes. La loi de 1884 a prévu que les préfets et les maires ont le droit d'en requérir la sonnerie pour les cas de nécessité publique, le passage du Président de la République, la veille et le jour de la Fête nationale et des fêtes locales. Un préfet a ainsi le droit de sonner les cloches au président !...

nages féminins délicatement ornés. Ces effigies, médaillons et estampilles sont séparés par huit motifs identiques : une fleur de lys surmontée d'une couronne - motifs burinés à la Révolution -, placés au-dessus d'un croissant de lune dont les deux pointes sont tournées vers le haut. Après un tel examen, la cloche a bien sûr été inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 19 mars 2012. ■

ANNE LE LAGADEC

Le baptême d'une cloche

Très tôt, la tradition considère la cloche comme une personne : dotée d'une « couronne » (les anses par lesquels on la suspend) d'un « cerveau » (la partie haute de la cloche) et d'une « robe » (qui va en s'évasant jusqu'au bord inférieur), chacune porte un nom attribué au cours de la bénédiction des cloches (ou baptême). La cérémonie réunit outre l'évêque, un parrain et une marraine. La cloche est revêtue d'une aube blanche, environnée de fleurs, l'évêque bénit l'eau et le sel destinés à la cloche qu'il va ensuite laver... Vient l'onction par le saint chrême, puis la fumée de l'encensoir emplit la cloche. L'évêque la bénit une nouvelle fois la fait sonner avec un maillet, invite le parrain, la marraine et le fondeur à faire de même. L'acte de bénédiction est souvent consigné sur le même registre paroissial que les actes de baptême des personnes.



Pour aller plus loin, Regards sur le paysage sonore, Acte-Sud.

PAYSAGES OUVERTS

24 H/24



Dans le Parc, les paysagistes observent, orientent et sculptent les perspectives. N'en déplaise à Le Nôtre, l'aspect esthétique n'est plus aujourd'hui leur seul point de vue. Ils conçoivent les paysages pour faire circuler le regard comme les espèces et invitent la biodiversité dans leurs réflexions. En 2012, nature, biodiversité et paysage n'ont jamais fait aussi bon ménage. Démonstration en trois points du territoire.

La ville entre en scène

Vu du ciel, il y a cette grande ligne grise qui coupe le territoire du Parc en deux. De près, la RN 10 n'est pas seulement une 2x2 voies qui défigure le paysage, c'est aussi une barrière artificielle entre des continuités écologiques d'importance locale et régionale.

Haie en miroir

Quatorze platanes seront plantés sur une parcelle en jachère des Essarts-le-Roi : un tous les dix mètres, sur une longueur de cent trente mètres. Entre les arbres, une double haie de noisetiers, sureaux, prunelliers... viendra parfaire la chaîne végétale.



La haie diversifiée saura abriter et nourrir une multitude d'animaux.

Requalifier l'entrée de ville en proposant une mise en scène du paysage.

Les haies obligeront les oiseaux à voler plus haut et leur éviteront d'entrer en collision avec les voitures.



La perspective très linéaire et très urbaine de la RN 10 laissera la place à une vue plus intime.

Sur certains tronçons, la rivière sera accessible au public

éclaircie des boisements pour créer des ouvertures visuelles

insertion paysagère des constructions



D'avantage de méandres, des berges en pente douce pour ralentir l'eau et limiter les crues en aval, on retrouve un milieu qui peut accueillir une faune et une flore diversifiée

atténuation de la visibilité des parkings pour une ambiance de campagne

Demain

Aujourd'hui



Liberté de cours d'eau

Rivière au naturel

À Saint-Rémy-lès-Chevreuse, l'Yvette suit son cours, encadré par deux murets. À ses abords, les paysages prennent une teinte proche des parcs urbains : une homogénéité dont souffre la biodiversité.

Des berges en pente douce, au lieu des murs qui canalisent le lit de la rivière, une trajectoire moins rectiligne, à l'image des méandres d'autrefois : les aménagements redonneront plus de naturalité à la rivière et permettront l'accès au public.

Offrir une vue sur l'abbaye de Port-Royal-des-Champs et de nouvelles perspectives sur les vallons jusqu'alors camouflés.



Demain

Aujourd'hui



Demain

Opération défrichage sur cette parcelle de Saint-Lambert-des-Bois. Si certains arbres seront conservés, on donnera surtout une large place à la prairie, écosystème de plus en plus rare en Ile-de-France.

Avec le retour de la prairie, le terrain classé site Natura 2000 (classement européen qui distingue les espaces à fort potentiel écologique) retrouvera ses espèces de noblesse : orchis négligée, bécassine des marais, criquet ensanglanté, agrion mignon...

Lever de rideau

Difficile d'imaginer que derrière ce rideau de verdure se cache la célèbre abbaye de Port-Royal-des-Champs. Les prairies hier pâturées ont laissé la place à des buissons, puis à des arbres, aujourd'hui presque à une forêt. Avec le recul du pâturage, les perspectives se sont fermées, les écosystèmes se sont banalisés.

Des herbivores viendront brouter la prairie et limiter la pousse des arbres. Derrière la petite barrière de bois, une zone de forêt marécageuse sera conservée. Pourquoi ? Parce qu'elle filtre admirablement bien les nitrates de la nappe phréatique. Ce serait dommage de s'en priver. ■

HÉLÈNE BINET

CHAMP D'ATTRACTION



Petites surfaces agricoles, pentes ou sols fragiles, débardages délicats, passages étroits, viticulture... autant de situations où le cheval de trait s'avère plus pratique qu'un tracteur. Les puissants moteurs n'ont qu'à bien se tenir, les chevaux musclés reprennent du service !

- 1 ■ Taquine en plein labour
- 2 ■ Travaux de réouverture de prairie piloté par le Parc à Bullion : le débardage de 4 ha de friches boisées et marécageuses a été fait par l'élagueur avec un cheval de trait. Une technique qui endommage beaucoup moins les sols qu'un engin mécanique et permet une repousse rapide de la flore.

Suivons, non pas le guide, mais Taquine... D'un pas alerte, elle emmène la charrue qui lui est attelée et trace son sillon sans broncher. Docile et câline, Taquine de la Haïze – c'est son petit nom – courbe l'échine sous les sollicitations de son maître. Au bout du champ, un « Ohhh ! » lui demande de s'arrêter, suivi d'un « Dia ! » pour aller à gauche. La jument perchonne dresse l'oreille : elle connaît parfaitement les consignes de son conducteur, François Münch. Le demi-tour est plus délicat, mademoiselle mâchouille quelques brins d'herbe folle tandis que François bascule la charrue réversible. Un mot d'encouragement et « Hue ! » c'est reparti pour un tour.

Trait d'union

« Elle avait un an et demi quand elle est arrivée à la ferme. Nous avons appris le métier ensemble. C'est mieux de débiter ainsi, nous sommes l'un et l'autre en confiance. » François Münch a créé, il y a deux ans à Fontenay-lès-Briis, la ferme La pomme de terre à cheval. Ingénieur informaticien, il a opéré une reconversion totale pour sa pierre à l'édifice d'un monde qu'il souhaite laisser meilleur à ses filles. Lors de son année de formation, le stage de traction animale a été une révélation, un « coup de foudre pour cette activité », confie-t-il. *Un cheval permet de démarrer plus facilement sur une petite surface, l'investissement est bien moins élevé qu'un tracteur, même si un tel challenge réserve son lot de difficultés. Il nous a fallu près de deux ans d'apprentissage sur le terrain.* » (patacheval.com).

La traction animale : de nombreux usages et un bel avenir

Boulonnais, Ardennais, Percherons, Cobs Normands... près de 70 000 chevaux de trait démontrent aujourd'hui en France leur force économique ! Les vignes de l'illustre

Romanée-Conti sont cultivées avec des chevaux de trait et en biodynamie, s'il vous plaît ! Les plus beaux spécimens des neuf races françaises ont été bichonnés dès les années 1960, grâce au Haras national des Bréviaires, pour assurer leur reproduction. Depuis les années 1990, ils sont montés par des brigades équestres et utilisés par des villes ou villages pour l'entretien des espaces verts, la collecte des déchets, le ramassage scolaire en carriole attelée ou des circuits touristiques en calèche (comme à Rambouillet, où ont eu lieu en mai dernier les 2^{es} Rencontres européennes du cheval de trait).

Sur le territoire du Parc, le cheval de trait sert de plus en plus pour le débardage en zones sensibles et difficiles d'accès, à l'exemple de l'Office national des forêts (ONF) ou de Philippe Le Quéré, élagueur-paysagiste à La Celle-les-Bordes (tél. : 01 34 85 16 17).

Synonyme d'énergie renouvelable et respectueuse de l'environnement par excellence, la traction animale ne serait-elle pas l'avenir de l'homme ? ■

PATRICK BLANC



POUSSES-CAFÉ

Connaissez-vous le dernier coin à champignons du Parc naturel régional ? À Saint-Rémy-lès-Chevreuse, les pleurotes poussent dans des sacs et sur du marc de café. Mycophiles et mycophages, sortez vos paniers !

Dans le jardin de l'Ésat* d'Aigrefoin, un conteneur maritime semble s'être échoué. Aux couleurs de la forêt qui l'entoure, le pavé métallique récupéré sur les docks du Havre abrite à l'intérieur une cinquantaine de sacs suspendus. S'ils n'étaient pas aussi serrés, on pourrait presque imaginer une salle de boxe thaï. Rien à voir. « Les sacs contiennent un mélange de marc de café, de mycélium, de sciure et de spores de pleurotes, explique Stéphane Feng, responsable de l'Ésat qui emploie aujourd'hui une soixantaine de handicapés. Les sacs forment le substrat idéal à la culture des pleurotes grises. » Cédric Péchard, fondateur de la société UpCycle, est à l'origine de ce dispositif aussi innovant que convaincant. Le quadra adepte de l'économie circulaire – selon laquelle les déchets sont aussi des ressources – a longtemps cherché comment importer l'expérience de Chido Govera sous nos climats. Depuis dix ans, la jeune femme multiplie les expériences de culture de champignons sur déchets agricoles. Elle compte aujourd'hui de nombreux disciples, dans son Zimbabwe natal ou ailleurs.

Champignons de comptoir

Pour mettre sur pied une filière francilienne de récupération pour culture de



champignons, Cédric signe un partenariat avec le négociant en cafés, Jacques Vabre. Le reste des kawas pris sur les zincs de la région est livré en fûts à Aigrefoin. « Le marc est idéal, confie le spécialiste, grâce au percolateur, il est non seulement pasteurisé mais aussi parfaitement humidifié. C'est un terreau formidable. » Parallèlement, l'agro-économiste repère le bon mycélium, trouve les sacs à suspendre, récupère sur le deuxième port de France plusieurs conteneurs en fin de vie et tend à donner une dimension sociale à son idée : « Je voulais dès le départ que ce projet s'inscrive dans une logique écologique mais aussi solidaire et humaine. » Cédric cherchait un établissement d'insertion

à proximité de Paris et, si possible, déjà engagé dans une logique de production agricole. « Lorsque j'ai rencontré Stéphane Feng, il a tout de suite adhéré à l'idée », se réjouit-il. Depuis le mois de juin, à Aigrefoin, une petite équipe de personnes handicapées prépare le fameux mélange, remplit les sacs et les suspend dans le conteneur. « Les substrats à champignons restent dans la Vallée de Chevreuse pendant trois semaines et partent ensuite dans un autre conteneur du XX^e arrondissement parisien », explique le responsable de l'Ésat. Là, Cédric fera jouer la température et le niveau d'hygrométrie pour stresser un peu les champignons et leur faire sortir la tête du sac. Trois semaines plus tard, les pleurotes pourront être récoltées. On les trouvera en vente à la boutique de l'Ésat et sur les marchés. ■

HÉLÈNE BINET



* Établissement et service d'aide par le travail, hier appelé Centre d'aide par le travail (CAT)

- 1 ■ Avec 30 tonnes de marc, on peut faire pousser, en un an, 3 tonnes de champignons dans un seul conteneur.
- 2 ■ Le substrat peut servir plusieurs fois. En dernière étape, il sert d'engrais pour les champs. La boucle est bouclée.

BÉBÉS PRUNES

À Janvry, les bébés naissent dans les poiriers ou les cerisiers. Depuis dix-sept ans, la commune plante un arbre à chaque nouvelle naissance.



En janvier prochain, Capucine fêtera ses 18 ans, tout comme son jumeau, un érable planté sur la place du village le 25 novembre 1995. « *Ce jour-là, tout le hameau était réuni pour accueillir notre fille et planter son arbre en fanfare* », se souvient Thierry Larue, Janvrissais de longue date. Pour fêter la demoiselle et l'inviter à prendre racine dans ce petit village de l'Essonne, le maire Christian Schoettl a testé une nouvelle équation : un bébé = un arbre. « *Au-delà de la symbolique de l'enracinement et de l'appropriation de la commune par les enfants, il s'agit aussi de reconquérir les paysages avec des essences locales, explique-t-il. Cela permet de recréer un écosystème vivant dans lequel se côtoient les oiseaux, les mulots, les chouettes...* » Depuis Capucine, près de cent soixante bébés sont nés et autant d'arbres mis en terre.



« *Ça commence à être vraiment visible sur la commune* », se réjouit Thierry qui, depuis, a planté deux autres arbres pour ses petits-enfants : un cerisier pour Marin, un pommier pour Zoé. Chaque année, le rituel est le même. Le jour de la Sainte-Catherine, la couvée des bébés de l'année prend place à bord du petit train touristique de la commune et fait le tour des quartiers pour planter les arbres fruitiers au plus près des chambres d'enfants. Les services communaux préparent les trous, la famille se charge des derniers coups de pelle, des photos et des déclarations : « *Tu seras un arbre mon fils.* » Le petit train termine son périple à la ferme communale où sont servis brioche et chocolat chaud.

Le premier vendredi d'octobre, les enfants de l'école vont ramasser les pommes et, le lendemain, pressent leur récolte pour la mettre en bouteille. « *On est tous couverts de sucre* », s'amuse Christian. À bord du petit train, les écoliers vont de porte en porte dans le village pour vendre leur production d'un montant de près de 300 euros destinés à la caisse des écoles.

Cet hiver, les bébés 2012 viendront à leur tour planter leurs arbres. Quant à Capucine, elle organisera sans doute une grande fête pour sa majorité. Viendra-t-elle souffler ses bougies sous son érable ? Et pourquoi pas...? ■

HÉLÈNE BINET

Gravé dans l'arbre

Au fil des années, les étiquettes aux noms des enfants se sont incrustées dans l'écorce. Les arbres font partie du décor et leurs fruits appartiennent à tout le



EUROSONICS OU LES BIENFAITS DE L'ULTRASON

Sa canne à ultrasons anéantit les algues indésirables. Grâce à elle, l'entreprise Eurosonics située au Perray-en-Yvelines a remporté, le 27 mars 2012, le premier prix du concours "Stars et Métiers" dans la catégorie "Stratégie globale d'innovation", en collaboration avec la chambre de métiers et de l'artisanat des Yvelines.

Les algues ne supportent pas les ultrasons. Eurosonics, société spécialisée dans la soudure plastique par ultrasons, a ainsi mis au point avec EDF un système qui élimine toutes les algues qui s'accumulent sur les filtres et crépines des bassins d'eau des centrales nucléaires.

Le champ d'application des ultrasons est vaste : la soudure, le rivetage, le rabattage, l'insertion, la découpe alimentaire, le nettoyage... « Dans l'eau, les ultrasons créent des bulles de vide qui implosent et décollent tout dépôt, explique le P.-D.G. Éric Cybulski. Cela permet par exemple de récupérer uniquement les particules de matières contaminées par la radioactivité dans l'industrie nucléaire et de ne pas avoir à traiter le béton inerte. En électronique, nous pouvons nettoyer des trous de 1 micron de diamètre. On peut aussi enlever le calcaire incrusté dans des chaudières ou encore homogénéiser des matières comme des peintures. Dans le domaine de la soudure, notre principale activité, les ultrasons permettent de réaliser une technique "à froid" sans apport de matière. » Eurosonics conçoit et produit à cet effet des machines d'assemblage pour les équipements automobiles et l'industrie plastique. Le principe de l'ultrason est le suivant : un son est une vibration, un ultrason est une vibration extrêmement rapide. «

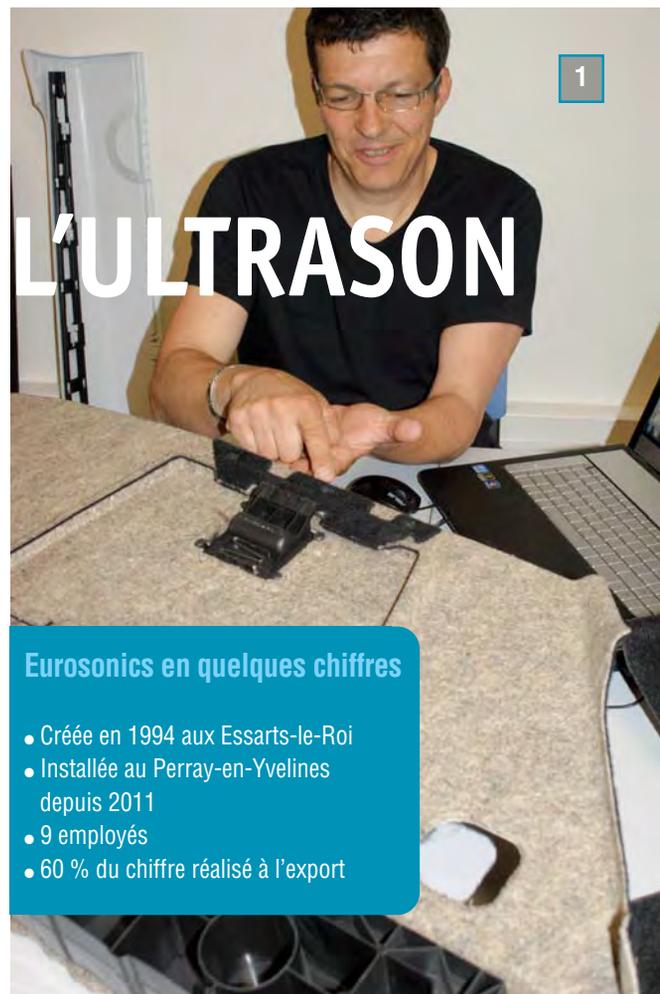
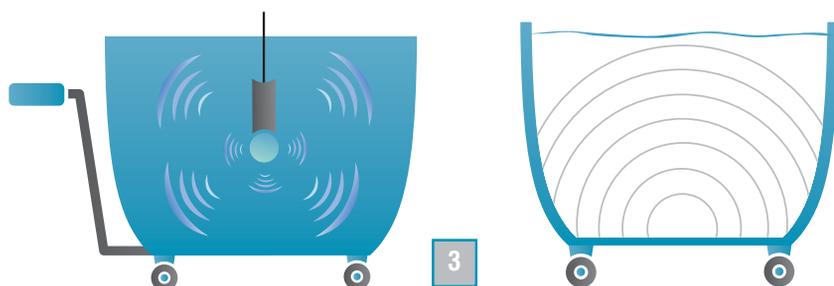
Imaginez qu'une pièce soit frappée 20000 fois par seconde, cela provoquera un échauffement : la matière plastique fond en surface, ce qui permet l'assemblage. Nous ajoutons la friction et complétons le phénomène par l'insertion d'une lame chauffante entre les deux pièces. Puis nous retirons la lame et procédons à l'assemblage. » La friction (vibration et rotation) et la lame chauffante sont des techniques différentes d'assemblage des thermoplastiques que nous concevons et utilisons suivant la forme et la matière des pièces à assembler.

Ultrasimple

La société innovante d'Éric Cybulski s'inscrit dans l'air du temps. « Nous arrivons à fabriquer des machines pas plus chères qu'à l'étranger et notamment en Chine, grâce à l'économie réalisée sur les coûts de transport, sur le temps gagné par l'acquisition de machines numériques et par l'intégration de toute la chaîne de production ici, au Perray. »

Peu consommatrice d'énergie et exempte de produits chimiques ajoutés, l'activité d'Eurosonics a reçu le soutien du Parc dans le cadre du financement de nouvelles machines. ■

PATRICK BLANC



Eurosonics en quelques chiffres

- Créée en 1994 aux Essarts-le-Roi
- Installée au Perray-en-Yvelines depuis 2011
- 9 employés
- 60 % du chiffre réalisé à l'export



- 1 ■ Éric Cybulski indique les points de soudure par ultrasons réalisés sur une plage arrière de voiture.
- 2 ■ Eurosonics est équipée de machines numériques ultra performantes.
- 3 ■ En bac où à l'aide de cannes à immersion, l'ultrason anéantit toutes les matières indésirables.

LIR

LETTRES DE NOBLESSE



POUR LA LIBRAIRIE

Le secteur de la librairie est parfois aussi fragile qu'une feuille de papier bible. Depuis 2009, le label LiR (librairie indépendante de référence) offre un coup de pouce aux librairies indépendantes. Dans le Parc, deux établissements ont reçu l'estampille.

« Si vous cherchez un livre facile, rationnel, n'achetez surtout pas Monsieur Sapiro, prévient l'équipe de la librairie Liragif sur son blog. Si, au contraire, vous êtes prêts à vous laisser mener par le bout du nez par l'auteur, alors ce roman est pour vous. » À Gif-sur-Yvette, vous n'achèterez jamais un livre par hasard. Aurélia, Hélène, Sasha, Gwen, Adeline et Pierre sont tous des passionnés capables de défendre un auteur pendant des

heures. Ils vous conseillent, vous orientent, finissent par connaître vos goûts. Ici, quand on achète un livre, la suggestion fait partie de la prestation. « À nous six, nous pouvons couvrir l'ensemble des spécialités de notre librairie, explique Pierre Morize. Notre plus gros concurrent est Internet. Nous devons avoir un maximum de références – 25 000, en l'occurrence – et apporter un plus. Chez nous, c'est être capable de parler de ce que l'on

vend. » Grâce à cette connaissance, la librairie Liragif ne connaît pas les tourments de la librairie indépendante qui, avec l'augmentation des ventes en ligne et le développement des grandes surfaces spécialisées, a tendance à perdre des plumes et des feuilles : - 5,4 % de chiffre d'affaires entre 2003 et 2010.

Le label qui donne des ailes

L'an passé, Liragif a reçu le label LiR. Délivré par le ministère de la Culture et de la Communication depuis 2009, ce cachet officiel a pour objectif de « valoriser le travail de sélection, de conseil, d'animation culturelle réalisé par des librairies de qualité, qui jouent un rôle déterminant pour la promotion de la diversité éditoriale et l'animation culturelle des territoires ».



Le label LiR dénombre aujourd'hui en France 538 établissements.

La loi Lang sur le prix unique du livre a fêté ses 30 ans en 2011.





Le réseau de librairies françaises est un des plus denses au monde. Il compte entre 15 000 et 20 000 commerces.

Il permet aussi aux libraires de bénéficier de meilleures conditions commerciales avec certains fournisseurs et d'obtenir parfois des aides du Centre national du livre (CNL). « Ce label est attribué aux librairies qui réalisent au moins 50 % de leur chiffre d'affaires avec la vente au détail de livres neufs, précise Pierre Morize. Cela permet de nous démarquer des boutiques de bonbons qui vendent trois bouquins dans un coin. »



La librairie *Labyrinthes*, à Rambouillet, a elle aussi reçu l'estampille de qualité en 2010. En juin dernier, à Chevreuse, Lydia Moretti-Gleyses a déposé son dossier de labellisation pour *Les Racines du Vent* : « Pour moi, ce serait une formidable opportunité d'être reconnue mais aussi de baisser mes charges. » En effet, selon la loi de finances du 25 décembre 2007, ce label permet, sous réserve d'une délibération communale, d'être exonéré de la CET (contribution économique territoriale remplaçant l'ancienne taxe professionnelle), qui représente environ 1 200 euros par an pour une librairie comme celle de Chevreuse. Est comprise aussi dans le label la prise en charge d'une partie des frais liés à l'animation de la librairie. « Je pourrais inviter davantage d'auteurs, multiplier les animations », prévoit déjà Lydia.



Un libraire très qualifié, ayant seize années d'ancienneté, gagne en moyenne 1,6 fois le SMIC.

Pour Arnaud Bouaissier de Bernouis, à l'origine de *La Fureur de lire* ouverte cet été à Montfort-l'Amaury et petite sœur de *Bulles d'encre et billes de verre* à Houdan, le label LiR est une question de survie : « C'est une référence qui donne aux petites librairies les moyens de faire le poids face aux mastodontes de la librairie et de montrer aux éditeurs notre pertinence et notre professionnalisme. »

Les aides du Parc pour se maintenir à la page

À ce label, la commission développement économique du Parc y tient. Elle souhaite le promouvoir et sensibiliser les com-

munes à l'option qui leur est donnée d'aider leurs librairies « LiR » par une exonération de la CET. Pour *Les Mots apprivoisés*, au Mesnil-Saint-Denis, il est trop tard. L'enseigne, installée en 2006, a baissé le rideau en mai, preuve de la situation économique difficile des libraires. Heureusement, tout le monde ne suit pas la même trajectoire. Malgré les chiffres toujours en baisse du secteur, une TVA sur le livre de 7 % (qui devrait être bientôt réduite), une rentabilité moyenne faible (environ 1,5 % du chiffre d'affaires), les libraires du Parc mènent plutôt bien leur barque : « Notre librairie existe depuis 2006, se félicite Pierre Morize, et nous sommes toujours six employés. » « Je fêterai les 5 ans de la librairie en octobre prochain, annonce Lydia Moretti-Gleyses. Contrairement à toutes les prévisions, ma librairie marche bien. J'ai des clients qui me suivent depuis l'ouverture, et le dimanche, il y a un monde fou. » Une brise continue semble souffler sur les librairies indépendantes du Parc ; pourvu que ça dure... ■

HÉLÈNE BINET

Le Parc soutient directement les librairies par l'intermédiaire du FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce). Récemment, *La Fureur de lire* de Montfort-l'Amaury a reçu des aides du Parc pour son installation. *Les Racines du Vent* de Chevreuse en avait aussi bénéficié.

Pages jaunes

- Liragif* – 15, square de la Mairie, 91190 Gif-sur-Yvette
- La Fureur de lire* – 48, rue de Paris, 78490 Montfort-l'Amaury
- Les Racines du Vent* – 66, rue de la Division-Leclerc, 78460 Chevreuse
- Labyrinthes* – 2-6, rue Chasles, 78120 Rambouillet



Décerné pour une durée de trois ans, le label LiR est attribué par le ministère de la Culture et de la Communication sur la proposition du président du Centre national du livre (CNL).

Prix d'un livre : qui touche quoi ?



LES ÉCO-DÉFIS DU TOURISME

Le tourisme durable a le vent en poupe... Cependant, il est parfois difficile pour le consommateur de distinguer un simple effet d'affichage d'un engagement réel de l'entreprise. Les éco-défis des professionnels du tourisme et des loisirs sont récompensés pour la première fois en 2012 par le Parc naturel et Yvelines Tourisme et la Chambre de Commerces et d'industries Yvelines/Val d'Oise. Ces prix ont pour objectif de valoriser les gestes éco-responsables : eau, énergie, entretien, déchets, économie des ressources sont autant de domaines où il est possible de concilier confort, qualité d'accueil et performances environnementales.

Dans le Parc naturel, trente-trois établissements (hôtels, restaurants, fermes, centres de séminaires) ont choisi de relever ces défis. Un jury d'experts a évalué les actions réalisées et décerné ensuite ses prix.

Le principe des éco-défis n'est pas de distinguer une action unique très innovante, mais plutôt d'encourager une démarche globale : Les professionnels qui ont reçu la plus haute distinction, « éco-défis de platine avec félicitations

du jury », ont appliqué la même devise : partout où c'est possible, utiliser la technologie, le matériau ou l'organisation permettant de réduire au minimum la consommation des énergies et des ressources.

Au centre de séminaires de Port-Royal par exemple, si chaque défi n'est pas en soi spectaculaire, la somme de tous les petits gestes de l'entreprise réduit considérablement son impact sur l'environnement. Pour les économies d'eau :

récupérateur d'eau pluviale, toiture végétalisée, mousseur sur les robinets, sanitaire double flux. Pour la réduction des déchets : composteur, compacteur de cartons d'emballage, bac à graisse pour les eaux usagées, papier-toilettes issu du recyclage. Pour la préservation de la biodiversité : aucun produit chimique dans l'entretien ménager ou les espaces verts, paillage, installation d'un hôtel à insectes, d'une mare et d'un insectodrome. Pour les économies d'énergie : ampoules à basse consommation, système de régulation du chauffage, navettes de bus pour aller chercher les clients à la gare RER...

Dans le salon de thé Nature'L, là aussi, la prise en compte de l'environnement est une seconde nature : composteur, broyeur végétal qui produit des copeaux utilisés pour le paillage, produits frais et locaux pour la restauration légère, vente de produits locaux à la boutique, équipements électroménagers économes... L'extension du bâtiment a été isolé en fibres de bois et équipée d'un système de chauffage géothermique.

Autre scénario, Huttoopia est un camping récent et nouvelle génération. Il a donc pu intégrer, dès sa concep-

24

éco-défis
des professionnels
du tourisme



tion, dans les infrastructures, la dimension environnementale : huttes, cabanes ou roulottes ont été équipées de chauffe-eau solaires, de poêles à bois ; l'isolation de ces habitations en bois brut non traité est optimale ; l'eau de la piscine est uniquement et naturellement épurée par des plantes et un bassin de filtration.

De la petite ampoule à la grande infrastructure, là où il existe des alternatives non polluantes et à faible consommation énergétique, les professionnels leur donnent la priorité. À vous maintenant de les récompenser pour leurs efforts en leur rendant visite et, si vous avez été conquis par leurs prestations, en parlant d'eux autour de vous.

Quelques exemples d'éco-défis récompensés :



Hôtel à insectes et insectodrome pour favoriser la biodiversité



Compactage des cartons pour réduire les volumes de déchets transportés



Chauffage par géothermie, chauffe-eau solaire ou poêle à bois.



Poêle à bois pour le chauffage d'hébergements de loisir



Installation d'ampoules basse consommation pour réduire la consommation électrique



Installation de mousseur sur la robinetterie pour réduire la consommation d'eau



Installation d'une toiture végétalisée (isolation et rétention d'eau)



Broyage des résidus de coupe pour le paillage des massifs (plus besoin de produits chimiques pour désherber)

Au palmarès, platine, or, argent, bronze...

le classement varie selon le nombre de défis relevés



Platine avec félicitations du jury

La Belle Époque (restaurant)
Nature'L (salon de thé)
Huttopia Rambouillet (camping)
Ferme de la Noue
Centre Port-Royal (séminaires)

Platine

Manoir de Sauvegrain (hôtel)
La Locandiera (hébergement)
Maison Prairie Bonheur (hébergement)
Les Cailloux en vallée de Chevreuse (hébergement)
Ferme de Coubertin

Or

Auberge de l'Élan (restaurant)
Hôtel de la Chapelle
Best Western (hôtel)
Quiétude en vallée de Chevreuse (hébergement)
Ferme céréalière de la Budinerie
Planète Langues (apprentissage)

Argent

Numéro 3 (restaurant)
Auberge du Bois Doré (restaurant)
L'Arôme restaurant
Au Relais d'Anje (restaurant)
Restaurant Le Normand
La Tour des Bannières (restaurant)
Le Clos de Chevreuse (restaurant)
L'Auberge de l'Artoire (restaurant)
Le Chêne Pendragon (hôtel)
Le Relays du Château – Mercure (hôtel)
Le Vaumurier (hébergement)
Domaine de Fragan (réceptions)

Bronze

La Cantine du Roy (restaurant)
Auberge de la Chapelle (restaurant)
Au Bord du Lac (hôtel-restaurant)

Classique

Au Médiéval (restaurant)
Château de Breteuil (réceptions)

Coordonnées complètes sur le site du Parc : www.parc-naturel-chevreuse.fr

Participez à la fête de la soupe, le 6 octobre à Auffargis.

Plus d'informations sur : <http://lasoupe.auffargis.com> ou lasoupe@auffargis.com

par « Mireio »

d'après une recette de ma grand'mère



INGRÉDIENTS

- 3 beaux oignons (ou oignons surgelés)
- 6 gousses d'ail
- Huile d'olive (au jugé)
- Laurier et thym
- Fenouil sauvage – tiges et graines
- 4 dosettes de safran
- Écorce d'orange
- Pommes de terre
- 6 tomates fraîches (ou une boîte de tomates pelées)
- 1 tout petit peu de piment par personne
- 1 cuillère de gros vermicelles ou spaghettis très fins coupés
- Gruyère râpé
- ½ litre d'eau par personne

LA SOUPE AU CABANON POUR 6 PERSONNES

L'ennui, c'est que je fais cette recette « au jugé » et les proportions... c'est à peu près !

PRÉPARATION

- Dans une grande casserole, mettre de l'huile d'olive.
- Ajouter les oignons émincés, ainsi que l'ail, les pommes de terre en rondelles pas trop épaisses, les tomates épluchées et coupées en dés, les tiges de fenouil coupées en deux, plus quelques graines ainsi que le zeste d'orange.
- Laisser revenir doucement en remuant de temps en temps (attention, c'est long, car les pommes de terre au contact des tomates sont plus longues à fondre)
 - Autre version plus rapide : faire revenir les tomates, puis ajouter les pommes de terre avec un peu d'eau.
- Quand les ingrédients sont fondus, mettre l'eau (½ litre par pers.).
- Saler, poivrer, ajouter le safran.
- Laisser bouillir jusqu'à ce que tout soit fondu.
- Ajouter les vermicelles et servir bien chaud avec du gruyère.
- Il faut que cette soupe soit bien parfumée, même sans poisson... !

Écho du Parc > Septembre 2012 > janvier 2013 - n°56

Directeur de la publication : Anne Cros Le Lagadec.

Président de la commission communication : Guy Poupard.

Rédacteur en chef : Virginie Le Vot.

Comité de rédaction : Virginie Le Vot, Hélène Binet, Patrick Blanc, Anne Le Lagadec.

Ont participé à ce numéro : M. Allein, A. Amaury, G. Brice, S. Coornaert, C. Giobellina, S. Girard, L. Guilbot, T. Kuhlmann, E. Lemonnier, A. Lottin, P. Rocher. Pour l'équipe du Parc : S. Dransart, F. Hardy, S. Loriot, E. Maussion, L. Renard, O. Sanch.

Création, mise en page : e.maginère - www.emaginere.fr.

Impression : Imprimerie Nationale, label imprim'vert. Imprimé sur papier recyclé sans chlore.

Photographies : C. Lauté, H. Binet, B. Rombauts, V. Chabrol, Aerocam, S. Biet, Collectif PetitPoisPirncesse, S. Michot, F. Debreuille, P. Blanc, V. le Vot, O. Marchal. Photo couverture : © BSF/GBALG – 2012
Parc naturel régional - Château de la Madeleine - Chemin Jean Racine - 78472 Chevreuse cedex - Tél. : 01 30 52 09 09
www.parc-naturel-chevreuse.fr. Fédération des Parcs naturels régionaux de France : www.parc-naturels-regionaux.tm.fr

